



Guide du candidat
AEC Techniques d'éducation à l'enfance (JEE.0K 2015)
DEC Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)



Table des matières

Mot de bienvenue

1. **Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis et des compétences RAC?**
 - 1.1 **Principes de la RAC**
 - 1.2 **À qui s'adresse la RAC?**
 - 1.3 **Pourquoi entreprendre cette démarche?**
 - 1.4 **Qui vous guidera dans ce processus?**
 - 1.5 **La durée d'un processus en RAC**

2. **La démarche de la RAC**
 - 2.1 **Accueil – Comment nous joindre**
 - 2.2 **Dépôt du dossier de candidature**
 - 2.3 **Analyse du dossier et entrevue de validation**
 - 2.4 **Inscription au programme d'études**
 - 2.5 **Évaluation des compétences**
 - 2.6 **Formation manquante**

3. **Listes des compétences**
 - 3.1 **AEC Techniques d'éducation à l'enfance - JEE.OK 2015 (16 compétences)**
 - 3.2 **DEC Techniques d'éducation à l'enfance - 322.A0 (22 compétences)**
 - 3.3 **DEC Formation générale (14 compétences)**

4. **Coût des services**

5. **Nos coordonnées**

Mot de bienvenue

La Direction de la formation continue du Cégep de Sept-Îles est heureuse de vous proposer une démarche en reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) où vos expériences de travail et de vie seront prises en compte et mises au service de votre projet, soit l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC) ou d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans le domaine où vous travaillez.

Le présent document se veut un guide pour vous conduire à travers le processus de la RAC. Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires à sa compréhension, y compris une brève description des étapes vers la reconnaissance et des deux programmes en éducation à l'enfance que nous offrons, l'un menant au DEC et l'autre à l'AEC.

À l'aide des informations contenues dans ce guide, vous pourrez évaluer si une démarche en RAC pourrait vous intéresser et vous convenir en vue d'obtenir un diplôme collégial. Ensuite, c'est avec plaisir que nous communiquerons avec vous pour vous donner des détails et répondre à vos questions.

Le personnel du service de la RAC du Cégep de Sept-Îles vous accompagnera tout au long de votre démarche, car il a à cœur la réalisation de votre projet.

Bonne route!

1. Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)?

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est un processus par lequel une personne peut faire évaluer et reconnaître les compétences qu'elle a acquises au fil de ses expériences de vie et de travail, et cela, en vue de se voir attribuer un diplôme dans un programme d'études spécifique.

Ce processus permet en outre au candidat de recevoir la formation qui lui manque pour que lui soit reconnu l'ensemble des compétences visées par le programme, jusqu'alors partiellement maîtrisées ou pas du tout maîtrisées par lui. La « formation manquante » ne concernant que les éléments manquants à l'actif des candidats, ces derniers n'ont donc pas à reprendre tout un cours.

1.1 Principes de la RAC

Une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences s'appuie sur des principes bien établis :

- Une personne **a droit à la reconnaissance sociale** de ses acquis et de ses compétences dès lors qu'elle fournit la preuve qu'elle les possède;
- Une personne **n'a pas à réapprendre** ce qu'elle sait déjà ni à refaire, dans un contexte scolaire formel, des apprentissages qu'elle a déjà réalisés dans d'autres lieux et selon d'autres modalités;

Ce qui importe dans la RAC, c'est ce qu'une personne a déjà appris au travail et dans la vie, et pas exclusivement sur les bancs d'école.

- Une personne **doit être exemptée** d'avoir à faire reconnaître de nouveau des compétences ou des acquis qui ont été évalués avec rigueur et sanctionnés à l'intérieur d'un système officiel;
- Les modalités d'évaluation à mettre en place aux fins de la RAC doivent être **rigoureuses, fiables et adaptées** à la nature extrascolaire et au caractère généralement expérientiel des apprentissages acquis par le candidat;
- Les candidats à la RAC **ont droit aux mêmes services logistiques et services d'encadrement** que les autres étudiants inscrits au Cégep de Sept-Îles;
- Le processus de reconnaissance des acquis et des compétences **visé la transparence.**

1.2 À qui s'adresse la RAC?

Elle s'adresse à tout adulte ayant développé suffisamment de compétences dans le cadre d'expériences professionnelles et personnelles significatives, et qui souhaite les faire reconnaître par l'obtention d'un diplôme collégial, DEC ou AEC. Cette personne doit avoir œuvré dans le domaine pour lequel elle demande une reconnaissance de ses acquis et compétences.

Elle doit aussi satisfaire à d'autres conditions d'admission en lien avec le programme d'études qu'elle choisit.

1.3 Pourquoi entreprendre cette démarche?

Les avantages pour le candidat sont multiples :

- Meilleures perspectives d'emploi;
- Meilleure chance d'être embauché;
- Meilleures conditions de travail;
- Meilleure chance de mobilité à l'intérieur de son organisation et meilleure chance de promotion;
- Augmentation de salaire;
- Processus rapide et peu coûteux.

1.4 Qui vous guidera dans votre processus?

Le candidat, tout au long de sa démarche, sera accompagné par deux personnes : un conseiller en RAC, mais surtout un spécialiste de contenu.

Le spécialiste de contenu accompagne le candidat à chaque étape, le conseille et supervise le déroulement de ses activités. Enfin, il évalue l'ensemble de ses travaux, oraux ou écrits, dans la perspective de la reconnaissance de ses compétences.

1.5 La durée d'un processus en RAC?

La durée d'un processus en RAC peut varier selon les ressources disponibles, le nombre de compétences à évaluer et surtout la disponibilité du candidat et sa détermination. Plus il est disponible et déterminé à franchir chaque étape rondement et avec succès, plus le processus sera court.

2. La démarche de la RAC

La démarche en reconnaissance des acquis et des compétences comporte six étapes :

2.1 ACCUEIL – COMMENT NOUS JOINDRE

- sur le site du Collège : www.cegepsi.ca , cliquez sur l'onglet « Formation continue »
- Sur le site de la Direction de la formation continue : www.cecsi.ca ,
- par téléphone : (418) 962-9848, postes 249 et 250;
- ou en vous présentant à la réception de la Formation continue du Cégep de Sept-Îles, pavillon ArcelorMittal, bureau N-203.

Un conseiller en RAC:

- répondra à vos questions;
- vous guidera pour la préparation de votre dossier, s'il y a lieu;
- vous fournira toute l'information concernant l'offre de services, les étapes à franchir et les documents à fournir.

Vous devrez remplir des documents sur le site du Cégep :

- une demande d'admission;
- un dossier de candidature;
- des fiches descriptives.

2.2 DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Déposer au Cégep de Sept-Îles tous les documents requis :

- Formulaire d'inscription (pour tous les candidats);
- Formulaire d'admission sur une base jugée suffisante (seulement pour ceux qui n'ont pas de diplômes);
- Une photo de type passeport;
- Un certificat de naissance certifié conforme de l'état civil (où figure le nom de vos parents);
- Une preuve de résidence au Québec (copie carte d'assurance maladie);
- Une copie de votre dernier relevé de notes du secondaire provenant du Ministère de l'Éducation;
- Une copie de tous vos relevés de notes d'études postsecondaires (collégiales, universitaires, etc.);
- Une copie de vos diplômes obtenus;
- Une copie des attestations de tous les cours suivis non crédités (formation en milieu de travail);
- Un curriculum vitae;
- Une lettre de votre (vos) employeur(s) attestant le nombre d'heures travaillées et une description de tâches ;
- Une lettre d'entente avec le Centre local d'emploi (CLE), s'il y a lieu;
- Les fiches descriptives complétées du programme (JEE.OK 2015 ou 322.A0);
- Joindre un chèque certifié ou mandat poste de 100\$ (non remboursable) au nom du Cégep de Sept-Îles pour l'analyse de votre dossier.

2.3 ANALYSE DU DOSSIER ET ENTREVUE DE VALIDATION

- Votre dossier sera remis au conseiller en RAC qui analysera la pertinence de la demande et établira les équivalences ou les substitutions (s'il y a lieu) à partir des documents présentés. Le conseiller peut s'adjoindre un spécialiste de contenu afin de l'accompagner dans son analyse;
- L'autoévaluation du candidat au regard des compétences du programme d'études choisi sert aussi à l'appréciation de la qualité de son français écrit;
- L'entrevue de validation du candidat se déroule avec le spécialiste de contenu et/ou le conseiller en RAC.

Sur recommandation du spécialiste de contenu et/ou du conseiller en RAC, vous êtes maintenant prêt à entreprendre une démarche en RAC.

2.4 INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ÉTUDES

- Vous aurez à signer un contrat de candidature vous engageant dans le processus en RAC;
- Vous serez informé de l'analyse de votre dossier par le spécialiste de contenu;
- Vous devrez payer les frais reliés à la démarche

2.5 ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

- Pour valider vos compétences, le spécialiste de contenu vous proposera diverses activités d'évaluation comme des travaux écrits, travaux pratiques, questionnaires en présence d'un évaluateur, montages vidéo, observations directes dans votre milieu de travail, entretien téléphonique, entretien en personne, etc.

2.6 FORMATION MANQUANTE

- Au vu des résultats obtenus lors de l'évaluation de vos compétences, il se peut que vous soyez invité(e) à suivre une ou des formations manquantes. Ces formations manquantes vous permettront de compléter l'acquisition de compétences qui n'auraient été démontrées que partiellement. Ces formations manquantes peuvent prendre la forme de lectures ciblées, d'un tutorat, d'une supervision en milieu de travail, de cours, etc.

Nos attentes envers un candidat qui entame un processus en RAC sont les suivantes :

- S'engager sérieusement dans la démarche
- Démontrer une grande disponibilité
- Respecter son contrat de candidature

3. LISTES DES COMPÉTENCES

3.1 AEC Techniques d'éducation à l'enfance - JEE.OK 2015

Voici les 16 compétences dont le candidat devra faire la démonstration :

- 0190 Analyser la fonction de travail
- 0191 Observer le comportement de l'enfant
- 0192 Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global
- 0193 Agir de façon sécuritaire en milieu de travail
- 0194 Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif
- 0195 Intervenir au regard de la santé de l'enfant
- 0196 Assurer une alimentation saine à l'enfant
- 0197 Communiquer en milieu de travail
- 0199 Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant
- 019A Fournir de l'aide à l'enfant
- 019D Concevoir des activités de développement global de l'enfant
- 019E Organiser des activités éducatives
- 019F Animer des activités éducatives
- 019J Intervenir au regard du comportement de l'enfant ou du groupe d'enfants
- 019H Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources
- FK19 Déterminer le modèle et l'approche pédagogique à adopter en service de garde éducatif

3.2 DEC Techniques d'éducation à l'enfance - 322.A0

Voici les 22 compétences dont le candidat devra faire la démonstration :

- 0190 Analyser la fonction de travail
- 0191 Observer le comportement de l'enfant
- 0192 Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global
- 0193 Agir de façon sécuritaire en milieu de travail
- 0194 Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif
- 0195 Intervenir au regard de la santé de l'enfant
- 0196 Assurer une saine alimentation à l'enfant
- 0197 Communiquer en milieu de travail
- 0198 Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et déterminer les effets sur son comportement
- 0199 Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant
- 019A Fournir de l'aide à l'enfant
- 019B Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle
- 019C Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant
- 019D Concevoir des activités de développement global de l'enfant
- 019E Organiser des activités éducatives
- 019F Animer des activités éducatives
- 019G Travailler en équipe
- 019H Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources
- 019J Intervenir au regard du comportement de l'enfant ou du groupe d'enfants
- 019K Concevoir et réviser le programme éducatif
- 019L Organiser un service de garde
- 019M Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants

Prenez note que pour obtenir un DEC, il faut aussi faire la démonstration de compétences de formation générale (français, philo, etc.) en plus de réussir l'épreuve uniforme de français.

3.3 DEC formation générale

Voici les 14 compétences dont le candidat devra faire la démonstration :

- **Français (4 compétences) :**

- Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- Produire différents types de discours oraux et écrits.

Notez bien ceci : Pour l'obtention du DEC, le candidat doit s'inscrire à **l'épreuve uniforme de français** après avoir réussi au moins les deux premières compétences.

- **Philosophie (3 compétences) :**

- Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société.

- **Langue seconde (2 compétences) :**

Anglais :

- Communiquer en anglais avec une certaine aisance; **ou,**
 - Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires; **ou,**
 - Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires; **ou,**
 - Comprendre et exprimer des messages simples en anglais;
- Et,**
- Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

- **Éducation physique (3 compétences) :**

- Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.
- Pratiquer une activité physique de façon autonome.

- **Formation générale complémentaire (2 compétences) :**

Dans les champs de compétences suivants :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langue mathématiques
- Arts et esthétique

4. Coût des services

Frais d'admission, d'inscription et entrevue de validation :	100\$ (non remboursable)
Évaluation des compétences :	40\$ (par compétence)

5. Nos coordonnées

Direction de la formation continue, des services aux entreprises
et des partenariats d'affaires
175, rue De La Vérendrye
Sept-Îles (Québec) G4R 5B7

Pavillon ArcelorMittal, bureau N-203
Tél. : 418 962-9848 postes 249 et 250
Télééc. : 418 968-8205

Spécialiste de contenu :	Diane Ruest et Julie Vallée Bureau D-146 Tél. : 418-962-9848, poste 273
--------------------------	---

Conseillère en RAC :	Monique Durand Bureau N-212 Tél. : 418 962-9848, poste 255
----------------------	--

Diane Ruest
Bureau D-146
Tél. :418-962-9848, poste 273